

Jobs d'été et stages : les secrets - 1/1

Un job d'été entre 14 et 16 ans ? Pas mal d'ados en rêve pour se faire de l'argent de poche supplémentaire. C'est possible, voici les clés pour ne pas se faire arnaquer. Vous ne savez pas quoi faire plus tard, essayez les stages, ils vous guideront dans votre orientation.

Un job d'été entre 14 et 16 ans c'est possible...

A condition que la durée de travail n'excède pas la moitié des vacances scolaires (donc maxi : 1 mois) et avec une autorisation parentale obligatoire !

L'employeur, de son côté, devra obtenir l'agrément de l'inspection du travail, puis te fera signer un vrai contrat de travail. En terme de salaire, les jeunes de moins de 17 ans sont rémunérés sur la base d'un pourcentage du smic. Pour tous ceux qui sont mineurs, le travail de nuit entre 2h et 6h du matin est exclu, ainsi que les jobs dans les restaurants et les bars.

Pour éviter toute arnaque, faites vous systématiquement préciser vos horaires et votre salaire avant de démarrer la mission !

Je suis sûre que cet article vous servira autant à vous qu'à moi car il m'a évité bien des mauvaises surprises.

Les stages : mode d'emploi

Si vous ne trouvez pas de jobs, vous pouvez toujours recourir aux stages en entreprise. Certes il ne sont pas payés mais quand vous ne savez pas ce que vous voulez faire, il est important d'avoir quelques idées professionnelles : vous pouvez varier les domaines : restauration, centre aéré, cabinet d'avocat, société d'informatique etc.

Pour cela il suffit de faire une lettre de motivation dans laquelle vous mettez vos convictions et la période de votre stage.

Cela pourra notamment vous aider quand vous devrez prendre des décisions d'orientation importantes.

Les stages scolaires

En troisième, on vous fait faire généralement un stage en entreprise d'une semaine. Là également je vous conseille de faire une lettre de motivation en expliquant bien ce que vous voulez faire. L'autre conseil qu'il faut prendre en compte, c'est de s'y prendre à l'avance car, dans certaines entreprises les places sont rares ou dans d'autres cas on peut vous le refuser tout simplement. Dans ce cas là, il faut donc rechercher un nouvel endroit, soit dans le même domaine si vous persévérez, soit dans autre chose.

Dernière mise en garde, prenez quelque chose que vous aimez ou que vous voudriez faire plus tard sans quoi votre semaine va vous paraître longue et votre dossier à rendre ne sera pas très très bien.